# PORTEFEUILLE DES ESSENTIELS ÉQUILIBRÉ ESG IPC

Ce portefeuille vise à procurer une croissance à long terme du capital en investissant dans des FNB d'actions et de titres à revenu fixe axés sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), tout en visant à réduire la volatilité. La répartition cible du portefeuille comprend 59 % d'actions et 41 % de titres à revenu fixe, combinant la sécurité des titres à revenu fixe avec le potentiel de croissance des actions, dans différentes catégories d'actifs.

### PRINCIPALES RAISONS D'INVESTIR DANS CE PORTEFEUILLE

- Investit dans des fonds négociés en bourse (FNB) axés principalement sur les facteurs ESG.
- Répartition stratégique d'actifs adaptée à votre profil de risque d'investissement.
- Conçu pour offrir une solution de placement à coût inférieur.

#### RÉPARTITION CIBLE DU PORTEFEUILLE'



CODES DE FONDS

CGF 001 CGF 711

Série

# RENDEMENT (%) au 31 mai 2023

Période	I mois	3 mois	6 mois	I an	3 ans	5 ans	10 ans	Rendement depuis la création
Série A	-1,83	0,64	1,18	1,91	2,55	0,11	2,30	3,16

# RENDEMENT DES REVENUS DE L'ANNÉE CIVILE (en pourcentage)

Période	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	YTD
Série A	12,21	4,75	-1,86	6,49	5,72	-6,80	10,66	0,01	8,96	-13,50	4,24

\*En date du 2019-09-14, ce portefeuille a subi un changement de mandat concernant son objectif actuel. Son rendement antérieur peut ne pas s'accorder au nouvel objectif.

# FRAIS (%)

Série	Gestion	Admin	RFG
A	1,35	0,15	1,94
F	0,35	0,15	0,83
	0,35	0,15	0,39

Le RFG pris en compte est celui du 30 septembre 2022 et comprend la TPS/TVH. Dès le 15 juin 2022, les frais de gestion et/ou les frais d'administration ont été réduits. Ces changements réduiront le RFG de cette série.

Date de création	21 mai 1999 (auparavant, Counsel Balanced Growth Portfolio; l'objectif de placement a été modifié le 13 septembre 2019)
Fréquence de distribution	Mensuelle
TOLÉRANCE AU RISOUE	Faible à moyenne

Équilibré mondial neuter

DONNÉES IMPORTANTES

Type de fonds

## **PLACEMENT**

Initial minimum	500\$
Additionnel	50\$
Admissible au REER	Oui



### PRINCIPAUX PLACEMENTS au 31 mai 2023

Les détentions effectives du portefeuille sont tenues soit directement, soit par l'entremise d'un fonds commun de placement sous-jacent. La répartition des actifs est exprimée en pourcentage de la valeur liquidative du portefeuille.

FNB/titres sous-jacents	% de VL
iShares ESG Canadian Aggregate Bond Index ETF	29,97
iShares MSCI KLD 400 Social ETF	21,63
iShares ESG MSCI EAFE ETF	12,84
iShares ESG Aware MSCI Canada Index ETF	7,84
Mackenzie Developed Markets Real Estate Index ETF	4,88
iShares J.P. Morgan USD Emerging Markets	4,59
iShares ESG Advanced High Yield Corporate Bond ETF	3,52
Nuveen ESG High Yield Corporate Bond ETF	3,51
Vanguard Small-Cap ETF	3,18
iShares MSCI EAFE Small Cap Index ETF	3,14
iShares ESG MSCI Emerging Markets Index ETF	2,96
Ishares ESG Canadian Short Term Bond Index ETF	1,75



La répartition de l'actif illustrée ci-dessus représente la répartition neutre du portefeuille. La répartition neutre peut comprendre une combinaison de placements dans des actions, des titres à revenu fixe, des titres visant à reproduire un indice du marché ou autres titres. Services de portefeuille Counsel, le gestionnaire des portefeuilles Essentiels IPC peut, à sa discrétion, modifier les positions en devises étrangères en tout temps après la date de publication de la présente. Avant d'investir, veuillez lire l'Aperçu du fonds et le Prospectus simplifié disponibles au www.ipcportfolios.ca.

Un placement dans un fonds commun de placement peut donner lieu à des courtages, des commissions de suivi, des frais de gestion et autres frais. Les fonds de placement ne sont pas des placements garantis, les valeurs fluctuent régulièrement et le rendement passé n'est pas garant du rendement futur.